

BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL EN APPRENTISSAGE

2020

2021



Une formation en ALTERNANCE et sous CONTRAT D'APPRENTISSAGE sur une saison

Diplôme professionnel délivré par la Fédération Française de Football

Titre à Finalité Professionnelle de niveau V inscrit au RNCP

Jeunes de 18 à 29 ans révolus



LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL - IR2F
ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél : 04 42 90 17 99
Europôle de l'Arbois - 390 Rue Denis Papin - CS 40461
13592 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3



Le métier de l'apprenti Entraîneur

- Mettre en œuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football de niveau régional minimum (U15 à Seniors), dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Entraîner et diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage ;



- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure.

Les avantages de l'apprentissage

Pour l'apprenti

- Obtenir un diplôme qualifiant
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié



Pour l'employeur (le Club)

- Former un futur salarié et lui apprendre un métier qualifiant
- Intégrer un jeune à la vie et à la culture du club, le fidéliser au club ... (projet club)
- Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement



Volume horaire

400h de formation au rythme d'une semaine de formation par mois

Contrat sur 12 mois

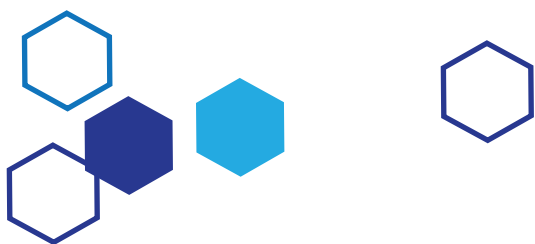
**400 Heures
en formation**

+

**1100 Heures
en club**

=

**1500 Heures
en présentiel**



Le contenu de la formation

La formation au Brevet d'Entraîneur de Football en Apprentissage se compose de 3 Unités Capitalisables (UC) auxquelles s'ajoutent des modules complémentaires et des renforcements :

- **UC1** – être capable de mettre en oeuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors).
- **UC2** – être capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- **UC3** – être capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- **Modules complémentaires** – Module Santé Sécurité, Module Arbitrage, Module Beach Soccer, Module Futsal, Module Gardien de But, Renforcements

Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 360 heures au sein d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Séniors)

Equivalence avec le diplôme européen : UEFA A



COMBIEN CA COÛTE ?



Récapitulatifs des charges et aides



	Apprentis -18 ans	Apprentis 18 à 20 ans	Apprentis 21 à 25 ans	Apprentis + 26 ans	Charges & Aides complémentaires
Salaire brut mensuel	416 €	662 €	826 €	1 557 €	Charges complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Mutuelle Hébergement et restauration Médecine du travail Aides complémentaires* : <ul style="list-style-type: none"> AFDAS* : hébergement et restauration dans la limite de 600€/an FAFA Formations* : entre 30% et 50% du reste à charge Aide de 500 € au permis de conduire* Région*
Estimation charges sociales mensuelles	10 €	10 €	15 €	45 €	
Aide mensuelle LMF 2020/2021	aucune aide	150 €	250 €	350 €	
Coût employeur restant à charge par mois	426 €	522 €	591 €	1 252 €	
Coût employeur restant à charge par an	5 112 €	6 264 €	7 092 €	15 024 €	

*sous conditions



L'aide financière de la LMF

Spécificité régionale à l'initiative du Comité de Direction de la Ligue Méditerranéenne de Football

AIDE FINANCIERE	CONDITIONS DE VERSEMENT 2020/2021
1ER VERSEMENT 2 300€ (+ 25 ans) 1 700 € (+20 ans) 1 000 € (+ 18 ans) au 15/11/2020	<ul style="list-style-type: none"> Dossier administratif complet Présence du stagiaire en formation (septembre & octobre 2020) Transmission à l'IR2F des bulletins de salaire du stagiaire avant le 10/11/2020 Participation de l'employeur à la réunion d'information organisée par la LMF Participation d'un des membres du bureau du club employeur à deux formations du PFFD par (thèmes & dates proposés par l'IR2F)
2EME VERSEMENT 1 900€ (+ 25 ans) 1 300 € (+20 ans) 800 € (+ 18 ans) au 15/04/2021	<ul style="list-style-type: none"> Présence du stagiaire en formation (novembre 2020 à mars 2021) Transmission à l'IR2F des bulletins de salaire du stagiaire avant le 10/04/2021 Participation d'un des membres du bureau du club employeur à une formation du PFFD (thème & date proposé par l'IR2F)

Si le club employeur n'est pas à jour de ses éventuels règlements auprès de la LMF, la participation financière sera créditée sur son compte club.



Exigences préalables à l'entrée en formation



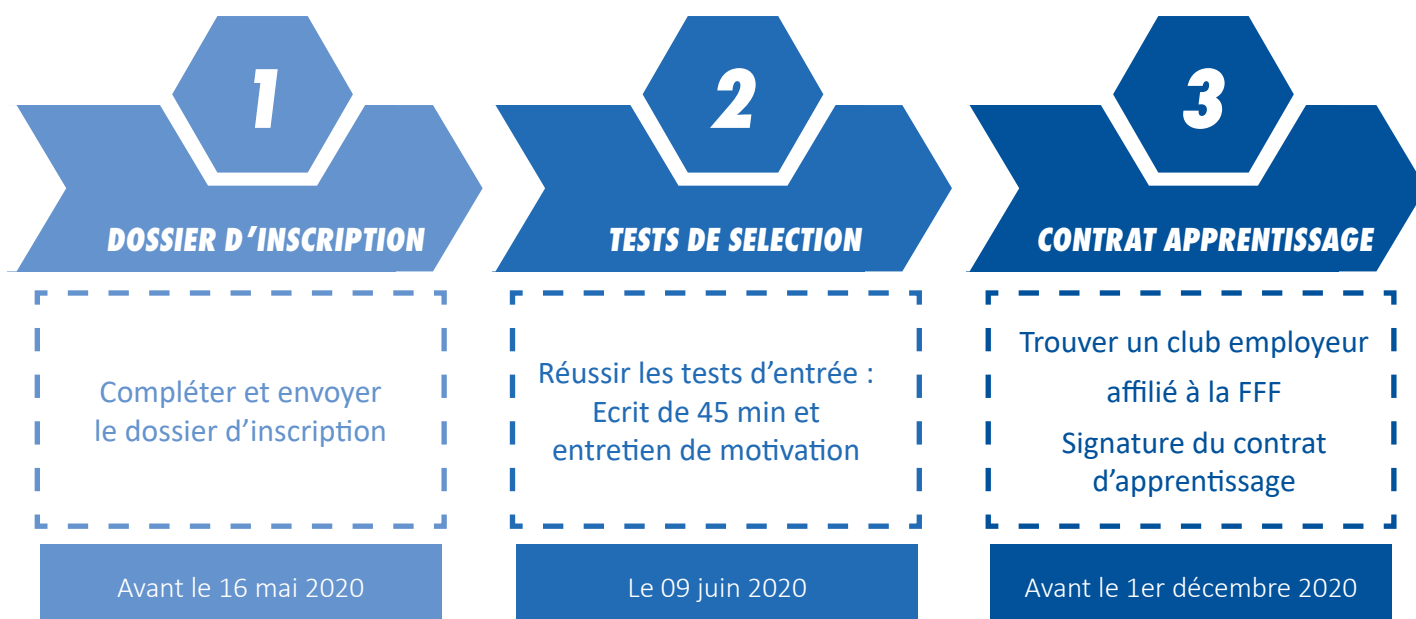
- Être âgé de 18 ans à 29 ans révolus
 - Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
 - Être titulaire de l'attestation de niveau de jeu régional délivrée par la FFF (DTR de la Ligue)
 - Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours
 - Être titulaire du BMF,
- ou** Être ou avoir été sportif de haut niveau de football,
- ou** Être ou avoir été joueur/joueuse au niveau national pendant 100 matchs en séniors,
- ou** Être titulaire du BPJEPS mention Football



Exigences capacitaires :

- Justifier d'une motivation pour le « métier »
- Démontrer un intérêt pour les jeunes joueurs et moins jeunes par la participation active à leur évolution dans la discipline
- Participer à la vie associative, éducative et sportive (projet club)
- Savoir communiquer et transmettre des consignes, conseiller ; enseigner un savoir, un savoir être et un savoir faire.

Les grandes étapes





**CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

CFA DES METIERS DU FOOTBALL

- Accompagnement RH des apprentis et des employeurs
- Enregistrement des contrats (CERFA)
- Suivi des conventions CFA/Employeurs
- Suivi de l'employabilité
- Edition des cartes étudiants
- Veille réglementaire sur le droit social

CFA DES METIERS DU FOOTBALL

cfa.iff@fff.fr - Tél : 06 37 46 79 11
87, boulevard de Grenelle
75015 PARIS



UFA IR2F - MEDITERRANEE

- Accueil des apprentis et des employeurs
- Organisation pédagogique en présentiel et à distance
- Gestion administrative des sessions
- Relais du CFA sur l'accompagnement RH

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS & FINANCIERS

Carine CHAUVIERE

Référente administrative en charge du BEF Apprentissage
ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél : 04 42 90 17 99

Arnaud DOUDET

Directeur Adjoint en charge du Pôle développement
adoudet@mediterranee.fff.fr - Tél : 06 11 85 15 5

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Nicolas DUBOIS

Conseiller Technique Régional en charge de la formation
ndubois@mediterranee.fff.fr - Tél : 06 12 97 05 04

